



N° 85 JUILLET 2019

BULLETIN MUNICIPAL

MEMENTO

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

☎ : 02 97 45 72 35 - 📠 : 02 97 45 70 57

✉ : commune.molac@wanadoo.fr

accueil.molac@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Mercredi : FERME
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00 (fermé en juillet et août)

Garderie

Horaires d'ouverture :

Le matin : 7h15 - 8h45
Le soir : 16h30-18h45

PERMANENCES DES ELUS A LA MAIRIE :

Sur rendez-vous.

MEDIATHEQUE - LUDOTHEQUE

☎ : 02 97 45 76 65

✉ : mediathequemolac@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 10h00 - 12h30
15h00 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h30
Samedi : 10h00 - 12h30

LA POSTE :

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h00 à 12h15

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ :

Accueil :

☎ : 02 97 26 59 51

✉ : contact@pays-questembert.fr

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Fermé le mardi après-midi

Service déchets

☎ : 02 97 26 10 21

✉ : dechets@pays-questembert.fr

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30

Déchèteries :

Horaires Kervault – Questembert : 02 97 26 12 08

Lundi et mardi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30

Mercredi et jeudi : fermée le matin / 14h - 17h30

Vendredi et samedi : 8h30 - 12h / 14h - 18h

Du 1er/06 au 30/09, fermeture 30 min. plus tard le soir.

Horaires L'Épine – Limerzel : 02 97 66 13 11

(Horaires hors gravats)

Lundi : fermé le matin / 14h - 17h30

Mercredi et jeudi : 8h30 - 12h / 14h - 17h30

Vendredi et samedi : 8h30 - 12h / 14h - 18h

Du 1er/06 au 30/09, fermeture 30 min. plus tard le soir.

**Le Relais Intercommunal Parents Assistant(e)s Maternel(le)s -
8 avenue de la Gare, Questembert**

☎ : 02 97 49 04 29

✉ : ripamquestembert@questembert-communauté.fr

Lundi : 9h00 - 12h30 / 14h - 17h30*

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h - 17h30*

Jeudi : 14h - 17h30*

Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 16h

*A partir de 17h30, l'accueil se fait uniquement sur RDV.

Accueil Collectif de Mineurs (ACM) – Centre de loisirs

Contact : Mylène MARZIN

☎ : 06 37 79 55 92

✉ : enfance.molac@pays-questembert.fr

CRAM : info Retraite

Numéro régional unique : 3960

(Du lundi au vendredi de 8h à 17h)

SIAEP région de Questembert

16 Avenue de La Gare – QUESTEMBERT

Tél 02.97.26.04.28

Assistante sociale : 02 97 61 44 24

Permanence (sur rendez-vous) lundi et jeudi de 9h00 à 12h00,
au Centre médico-Social - Rue Jean Grimaud à Questembert

Centre médico-social de Questembert:

02 97 61 44 20

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Rue Jean Grimaud à Questembert

Travailleur social :

02 97 46 93 13 (sur rendez-vous)

Agence M.S.A - 18 rue du Calvaire à Questembert

Vous pouvez consulter le bulletin municipal sur internet avec le lien suivant <http://www.questembert-communauté.fr>

Edito



Le soleil et la chaleur sont au rendez-vous et l'heure des vacances a déjà sonné pour nos écoliers, collégiens, lycéens... et sûrement déjà pour certains d'entre nous !

Pour autant l'activité municipale se poursuit !

En ce moment même, les enfants du territoire et les petits Molacois de 3 à 11 ans sont accueillis à l'accueil de loisirs de Molac et cela jusqu'à début août.

Les services techniques s'appliquent à changer leur façon de travailler pour l'entretien des espaces publics et des espaces verts. Cela nécessite une évolution dans les mentalités. Il est nécessaire que les habitants acceptent quelques herbes folles sur un escalier, un trottoir... Depuis janvier 2017, l'usage des herbicides est interdit aux collectivités. Cette décision va dans le bon sens puisqu'elle permet de lutter contre la pollution de l'eau et des sols, de protéger notre environnement et à terme notre santé (article page 6).

Les travaux de l'école publique ont commencé par la démolition d'une partie de l'école. Moment émouvant pour certains Molacois de voir disparaître une partie de leurs souvenirs d'enfance !

Le chantier va durer environ 14 mois pour une rentrée dans la nouvelle école en septembre 2020.

En attendant, l'école Arc en Ciel s'est déplacée dans des modulaires autour de la salle polyvalente. Non sans contraintes et concessions de part et d'autre des parents des 2 écoles. Le parking est dangereux ! Il faut rester extrêmement vigilant et attentif aux déplacements des piétons : les petits comme les grands !

Le conseil municipal s'interroge sur le devenir du bourg : les maisons inhabitées, les commerces disparus, les maisons en ruine !

***L'établissement public foncier de Bretagne** est intervenu lors du dernier conseil pour entamer les premières réflexions sur l'avenir du bourg.*

À l'heure où il nous faut commencer à penser aux prochaines échéances électorales il est essentiel de savoir que demain nous serons 19 conseillers municipaux au lieu de 15 aujourd'hui !

*Essentiel également de savoir qu'à partir du 1 septembre 2019, nous rentrons dans une période de réserve électorale : la loi électorale interdit **toute campagne de promotion publicitaire** des réalisations et de la gestion des collectivités **intéressées par le scrutin de mars 2020.***

Je sais que le bulletin municipal est attendu par beaucoup, il se veut un outil de communication essentiel. Nous essayons aussi de faire vivre cette communication par d'autres moyens : page sur site internet de la communauté, communication via le panneau numérique et les adresses mails des administrés (après autorisation).

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel été ! De bien profiter du soleil, de votre famille pour vous retrouver en pleine forme à la rentrée prochaine.

Bonne lecture et bonnes vacances !

Votre maire.

**Marie-Claude
COSTA RIBEIRO GOMES**

L'ASPHODELE (photo en première page)

La variété spécifique que l'on peut trouver chez nous est nommée **Asphodèle d'Arrondeau** (variété de *l'Asphodelus macrocarpus subsp. Macrocarpus*).

Au début de la pousse, les enfants utilisent la tige pour en faire une sorte de guimbarde, qui rendait un son nasillard, d'où le nom de la plante à ce stade : le nunu.

C'est une plante assez commune spécifique à la Bretagne.

Seule l'Asphodèle d'Arrondeau est **protégée** (et ceci au niveau national). Cette espèce est assez abondante dans le Morbihan, elle est absente du reste de la France à l'exception de quelques rares stations dans les autres départements bretons et la Loire Atlantique. On la retrouve ensuite dans le centre et le nord-ouest de l'Espagne et le nord du Portugal.

Sommaire

Vie communale	1
Vie communautaire	15
Vie scolaire	16
Vie associative	20
Infos diverses	25

Au fil du conseil... Les délibérations du conseil municipal sont visibles en mairie et sur le site internet : www.questembert-communaute.fr

Directeur de la publication :	Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, Maire de Molac
Commission de rédaction :	Marie-Dominique NOEL, Monique MORICE, Manuela PERRON
Mise en page :	Magalie ROUXEL
Impression :	Créimprim – Zone de Botquelen – 56610 Arradon

Etat Civil : 1^{er} trimestre 2019

8 Naissances dont :

Timéo DHERBECOURT, né le 05 février
Sariyah GUAGUA, née le 08 mars
Ellie BELLOUARD, née le 20 mars
Mélia EVAIN, née le 08 mai
Tayron SÉNÉ, né le 10 mai
Elina LEBON, née le 10 juin



3 Mariages dont :

Paule PARCEAU et Jacky ROUSSEL, le 09 février
Stéphanie SALMON et Yohan LAUNAY, le 08 juin

13 Décès :

Eugène POIRIER, le 07 janvier (66 ans)
Gwenola KNOCKAERT, le 30 janvier (35 ans)
Annick DANIEL, le 1^{er} février (69 ans)
Aimé SPELTDOORN, le 14 février (74 ans)
Pierre LE BLAY, le 04 mars (84 ans)
Thérèse JOLLIVET, le 11 mars (87 ans)
Monique DENOUAL, le 21 mars (65 ans)
Albertine ROLLO, le 25 mars (88 ans)
Michel SCULO, le 08 avril (75 ans)
Emile JEHANNO, le 20 avril (74 ans)
Jeanine HERCOUET, le 21 mai (88 ans)
Albert LE CADRE, le 28 mai (86 ans)
Jean Claude BREDOUX, le 20 juin (66 ans)

Urbanisme : 1^{er} trimestre 2019

6 Permis de construire accordés

BETIS GALIN Karin.....	Préau	UTJES Laurent... Extension + car-port + clôture
GABARD Hubert et Martine	Garage	NEVEU / TEXIER..... Extension
M ET Mme RICHARD.....	Modif. du garage	REEB George..... Extension

15 Déclarations Préalables accordées

GUILLOUX Erwan	Extension	POYAC Mickaël.....	Création d'ouverture
SUSCET Hervé	Modification du garage	RABINAND Michael	Abri de jardin
CUVILLIER Jean-Pierre	Clôture	BOURSE Stéphanie	Toiture + fenêtre
DEKOCKELOCRE Thierry.....	Habillage des pignons	MADOUAS Arnaud	Abri de jardin
GUEHO Sébastien	Extension	BROHAN Daniel	Division de parcelle
CUVILLIER Jean-Pierre	Clôture	THETIOT Régis	Panneaux photovoltaïque
LATINIER Emilienne	Coupe/abattage arbres	PAUD Patrick	Clôture
LAUNAY Aurélie	Abri de jardin		

Budget Principal

Résultat du Compte Administratif 2018 (réalisé)

FONCTIONNEMENT CA 2018

Dépenses réelles :	755 623,95
Recettes réelles :	998 306,03
Résultat de l'exercice :	242 682,08
Excédent reporté de 2017 :	433 158,44
Résultat de clôture :	675 840,52

INVESTISSEMENT CA 2018

Dépenses réelles :	718 062,54
Recettes réelles :	420 592,54
Résultat de l'exercice :	-297 470,00
Déficit reporté de 2017 :	-144 658,79
Résultat de clôture :	-442 128,79

Excédent global de clôture (hors restes à réaliser) : 233 711,73

Restes à réaliser : Dépenses : 51 020.00
Recettes : 191 050.06

Affectation du résultat

- en excédent reporté de fonctionnement	433 158.44
- en excédent reporté d'Investissement	106 659.19

Excédent global de clôture (avec restes à réaliser) : 373 741.79

Budget Principal (suite)

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES

Charges à caractère général (eau, assainissement, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, terrains, voies et réseaux)

Charges de personnel et frais assimilés

Charges de gestion courante (subventions associations, contrats école privée...)

Charges financières (intérêts des emprunts)

Atténuation produit - Dépenses imprévues - Charges exceptionnelles- op ordre

Virement à la section d'Investissement

REALISATIONS CA 2018	PREVISIONS BP 2019
755 623,95	1 367 661,79
247 628,61	317 700,00
329 750,37	359 600,00
108 249,02	120 200,00
14 388,81	18 000,00
55 607,14	96 852,00
	455 309,79

RECETTES

Excédent reporté

Atténuation de charges

Produits de services (concessions, cantine, transport scolaire, médiathèque...)

Impôts et taxes

Dotations et participations

Autres produits de gestion courante (loyer, excédent budget annexe...)

Produits financiers ou exceptionnels- op ordre

REALISATIONS CA 2018	PREVISIONS BP 2019
998 306,03	1 367 661,79
0,00	373 741,79
18 714,62	7 000,00
94 638,05	97 500,00
475 936,95	479 000,00
350 847,39	351 100,00
56 092,94	59 000,00
2 076,08	320,00

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES

Solde d'exécution reporté

Dépenses imprévues

Immobilisations en cours (travaux, voirie...)

Remboursement du capital des emprunts

Immobilisations corporelles (réserve foncière, matériel, mobilier)

Autres immobilisations financières + op ordre

REALISATIONS CA 2018	PREVISIONS BP 2019
718 062,54	1 709 175,58
	442 128,79
	47 000,00
577 386,84	965 451,00
87 336,31	113 200,00
49 362,02	132 995,79
3 977,37	8 400,00

RECETTES

Solde d'exécution reporté

Virement de la section de Fonctionnement

Dotations fonds divers et réserves (remboursement TVA, TLE, amortissements, excédent fonctionnement)

Subventions d'investissement

Emprunts et dettes assimilées

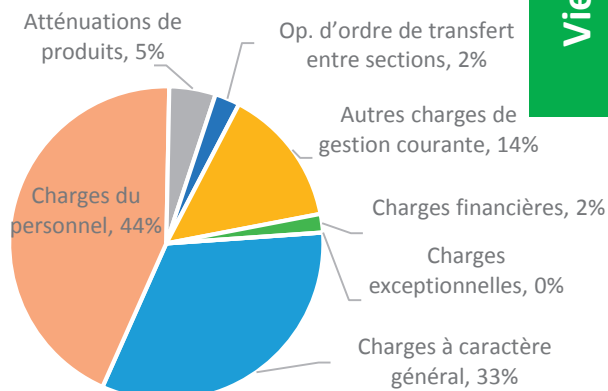
REALISATIONS CA 2018	PREVISIONS BP 2019
420 592,54	1 709 175,58
0,00	0,00
0,00	455 309,79
166 556,88	408 930,73
253 034,14	343 935,06
1 001,52	501 000,00

Budget Principal (suite)

Répartitions des dépenses et des recettes de fonctionnement réalisées en 2018

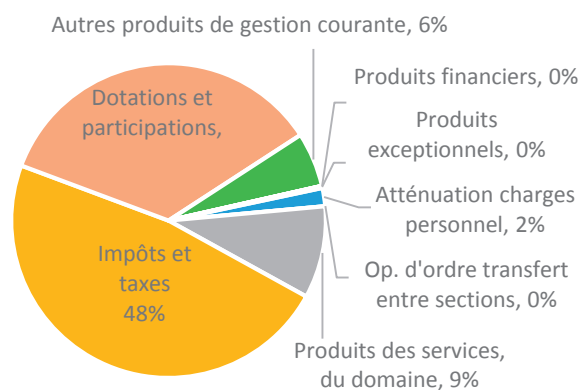
Dépenses

Charges à caractère général (eau, électricité, combustible, téléphone, maintenance, repas cantine, entretien bâtiments terrains voirie...)	247 628,61
Charges du personnel (salaires, charges salariales, médecine du travail, assurances...)	329 750,37
Atténuations de produits (attribution de compensation négative versée à la communauté de communes)	36 155,11
Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	19 452,03
Autres charges de gestion courante (subventions aux écoles et associations, indemnités élus, cotisations divers syndicats, couverture déficit budget annexe)	108 249,02
Charges financières (intérêts des emprunts)	14 388,81
Charges exceptionnelles	0,00
TOTAL	755 623,95



Recettes

Atténuation charges personnel	18 714,62
Opérations ordre transfert entre sections (+ - value)	0,00
Produits des services, du domaine (concessions, redevances, cantine, garderie, régie médiathèque et salle polyvalente, transport scolaire)	94 638,05
Impôts et taxes (contributions directes, fonds de péréquation, taxe droits mutation)	475 936,95
Dotations et participations (dotation forfaitaire, solidarité, péréquation, subvention TP, dotation compensation, fond de concours)	350 847,39
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	56 092,94
Produits financiers	5,74
Produits exceptionnels (remboursements sinistres et contentieux)	2 070,34
TOTAL	998 306,03

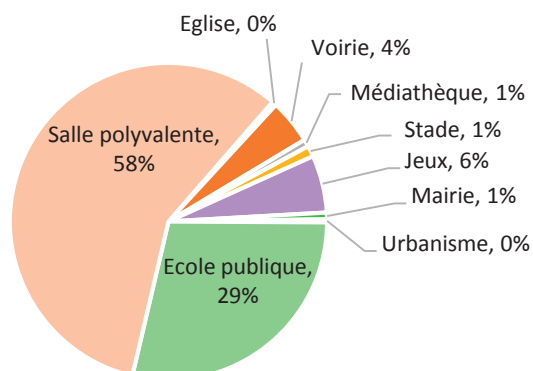


Investissements réalisés en 2018 par opération

(hors opération financières : remboursement capital des emprunts et opérations patrimoniales)

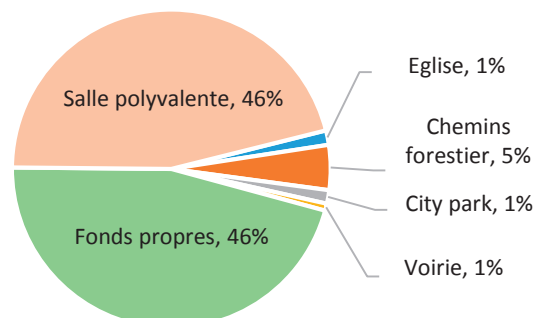
Dépenses

Salle polyvalente (travaux extension et réhabilitation)	364 036,85
Eglise (restauration vitrail)	2 869,20
Ecole publique (honoraires et Travaux Ecole mobilier)	180 293,73
Voirie (réhabilitation voirie, matériel)	28 673,30
Médiathèque (livres fonds documentaire, mat informatique)	4 690,34
Stade (travaux assainissement non collectif et agencement)	7 025,59
Jeux (jeux city et médiathèque)	36 902,44
Mairie (travaux mise aux normes, matériel informatique)	4 290,78
Urbanisme (honoraires schéma assainissement pour PLUi)	1 944,00
TOTAL	630 726,23



Recettes

Salle polyvalente (subventions département, Etat, Région)	289 903,50
Eglise (subventions département, Etat)	9 234,00
Chemins forestier (Subencion fonds européens)	28 765,00
City park (subventions département)	8 618,00
Voirie (subvention département)	4 500,00
Fonds propres	289 705,73
TOTAL	630 726,23



Molac : plus que jamais commune zéro phyto

Depuis 2015, la commune de Molac a fait le choix de se passer des pesticides et autres produits phyto sanitaire. Cette démarche de santé publique et respectueuse de l'environnement, bien que plus contraignante pour l'entretien de nos espaces verts, a emporté l'adhésion de nos agents techniques. Le diplôme « commune zéro phyto » a été décerné à notre commune en janvier 2018.

Place maintenant à l'étape suivante « la gestion différenciée de nos espaces verts ». Une réunion d'information organisée avec le SMGBO (Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust) et s'adressant à l'ensemble de la population Molacoise a eu lieu le 18 mai à la salle polyvalente.



Pour ceux et celles qui n'ont pu y assister, voici un bref résumé. La gestion différenciée de nos espaces verts consiste à les classer par ordre d'importance d'entretien :

Code 1 aspect impeccable : entretien intensif (parterres fleuris, pelouses, haies proches du bourg.....)

Code 2 aspect soigné : entretien pour garantir la fonctionnalité des lieux (pelouses supportant des tontes différées de 2 à 3 semaines afin de faciliter le retour de la biodiversité.....)

Code 3 aspect rustique : entretien extensif (pelouses supportant une tonte par mois, prairies fleuries.....)

Code 4 aspect naturel : entretien sommaire se résumant au maintien de l'ouverture du milieu (seuls les cheminements sont dégagés et la nature peut ainsi reprendre ses droits.....)



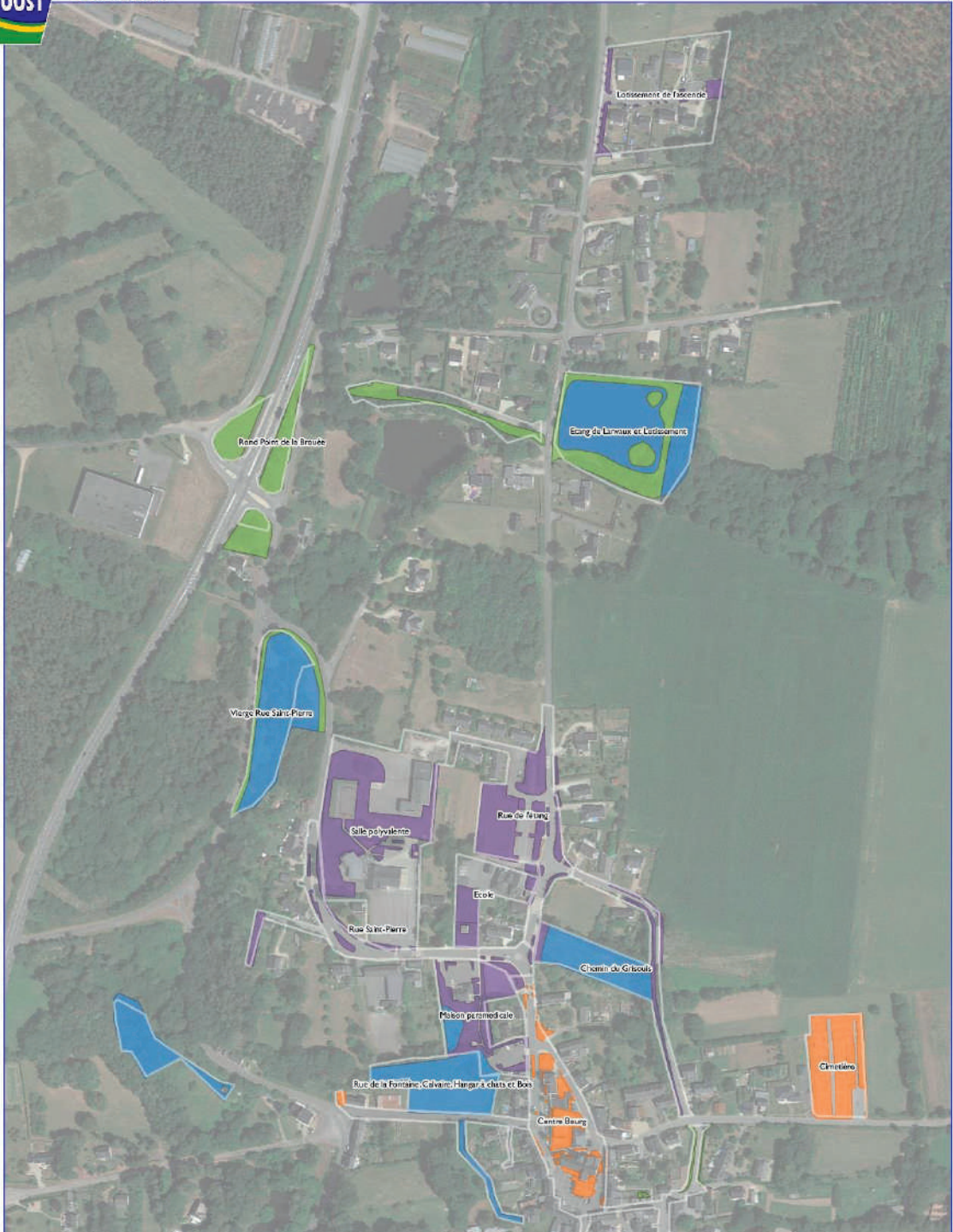
Tous nos espaces verts ont été classés parmi ces 4 catégories par un groupe de travail composé d'élus, d'un agent technique et de l'animatrice du SMGBO comme l'indique la carte sur la page suivante.

Les choix définis ne sont en aucun cas figés et peuvent faire l'objet d'adaptation en fonction des remarques ou du vécu. Un affichage explicatif sera mis en place progressivement sur les lieux concernés.

Un seul site pose réellement problème : le cimetière. L'entretien s'y fait manuellement voire au désherbeur thermique.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
Samedi 26 octobre
pour une matinée citoyenne entièrement
consacrée au désherbage du cimetière





CODE 1
*Aspect
impeccable*

CODE 2
*Aspect
soigné*

CODE 3
*Aspect
rustique*

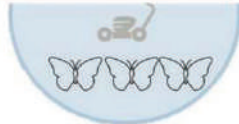
CODE 4
*Aspect
naturel*



Forte valeur Esthétique



Forte valeur Ecologique



Départ en retraite d'André PIQUET

Le 28 juin dernier, nous avons officialisé par une petite cérémonie le départ à la retraite de Monsieur André Piquet, agent des services techniques.

André est à la retraite depuis le 1^{er} juin 2019. Il a commencé au sein de la collectivité en 2007. Après 12 ans au service de la commune, Il termine sa carrière comme agent technique de 2^{ème} classe. Il prend une retraite bien méritée !

Bien connu des Molacois et apprécié pour ses nombreuses qualités tant professionnelles que relationnelles, nous lui souhaitons une bonne et longue retraite.

C'est Thierry Dekockelocre qui assure son remplacement.



Réseau mobile : un pylône multi-opérateurs

Nous avons la chance d'avoir Un pylône, mutualisé entre les différents opérateurs que sont Orange, Free mobile, Bouygues Télécom et SFR. C'est une première dans le Morbihan et même en Bretagne.

Une antenne commune sur laquelle les opérateurs peuvent raccorder leur réseau. Il n'y a pas si longtemps, la commune était encore en zone blanche, couverte par aucun opérateur de téléphonie mobile. Une situation qui pénalisait nombre d'habitants et d'entreprises.

Opérationnel depuis fin octobre pour la 3G, le pylône a été inauguré le 4 avril 2019. Depuis, le pylône multi-opérateurs a basculé petit à petit en 4G. Ce qui est vrai pour les opérateurs Free mobile, Bouygues Télécom et SFR mais c'est toujours en attente pour le réseau ORANGE.

En quelques semaines, la commune de Molac est passée de zone blanche à la 3G « 10 mégabits/seconde » et à environ 60 mégabits grâce à la 4G.



Inauguration du pylône le 04 avril 2019

L'entretien et la conservation de l'église

La commune est tenue d'entretenir tous ses bâtiments publics. L'Église en fait partie. Régulièrement nous entreprenons des travaux :

- 3 vitraux ont été entièrement renouvelés dernièrement (la baie principale de la nef en 2017 et deux baies en façade sud en 2018),
- la grande porte principale a été également renouvelée.

Des travaux importants ont eu lieu aussi sur la toiture par l'Entreprise Drugeon de Rochefort-en-terre :

- Révision générale et réparations urgentes en 2017,
- Réfection de zinguerie et des solins sur les chevronnières en avril 2019.

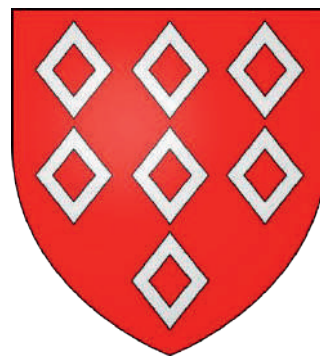
Une expertise générale de l'ensemble des vitraux a été faite au mois de février, et c'est l'entreprise Botrel Vitraux de Plémy, qui a été retenue pour :

- Une restauration totale du dernier vitrail de la façade sud
- Un entretien global sur les vitraux ne nécessitant pas de dépose : comme le nettoyage complet de chaque vitrail, l'étanchéité sur toutes les réparations sont à prévoir ainsi que le décapage et la peinture des ferrures extérieures et la reprise des joints à la chaux sur les pourtours de la pierre.

L'édifice sera ainsi hors d'eau et hors d'air, seule la petite porte au nord sera à refaire.

N'oublions pas non plus que la commune procède à l'entretien annuel des cloches ainsi qu'au contrôle règlementaire électrique de l'église.

Une véritable restauration intérieure s'avère indispensable dans les prochaines années. Nous espérons que les finances communales et les accords de subventions permettront de réaliser ce projet.



Blason de Molac : « De gueules à sept macles d'argent ordonnées 3, 3 et 1 ».

Les Mardis de Pays sur Molac

Ils sont organisés dans différentes communes du territoire de Questembert Communauté, par l'office de tourisme de Rochefort-en-Terre. Les Mardis de Pays sont l'occasion de découvrir des animations mettant en valeur les savoir-faire traditionnels et la culture bretonne. Elles sont ouvertes à tous et gratuites.

Deux dates sont à retenir sur la commune de MOLAC:

Le 16 juillet 2019 à 16h. Ferme de Carafray-Kerbricon à Molac.

Public familial. Animé par Graines et Merveilles

- **Balade** pour une **cueillette de blé et autres céréales de pays**, pour mieux les reconnaître ;
- Explication et échange sur la grande histoire de la **co-évolution homme-céréales** ;
- Petit **jeu de loto des céréales** pour une meilleure compréhension des semences paysannes ;
- **Visite et explication** des différents outils sur la ferme pour une **transformation de la farine en pain**.



CONTACT :

Julie Bertrand

grainesetmerveilles@gmail.com

06 60 80 02 37

Le 23 Juillet 2019 à 14h30. Salle polyvalente de Molac

Public intergénérationnel. Animé par Dorn Ha Dorn

- **Qi Qong** (petits exercices sur l'art énergétique de la médecine chinoise. Il vise à dénouer les blocages dans le corps par le mouvement. Le Qi Qong a aussi, une action sur la qualité de vie au travail par une réduction du stress, des risques psychosociaux et du burn-out).
- **Spectacle de jonglage et atelier d'initiation** : apporter des clés pour la créativité autour du jonglage (beaucoup de pratique mais aussi un peu de théorie pour mieux comprendre les mouvements).

CONTACT :

Emmanuel Delatouche

dornhadorn@yahoo.fr

06 62 29 97 94 – 09 50 42 58 13



Garderie

Les tarifs :

Forfait garderie matin : 1.30€ / enfant

Forfait garderie soir : 2.20€ / enfant

Les horaires

Le matin de 7h15 à 8h45

Le soir de 16h30 à 18h45



Restauration scolaire

Les repas sont préparés par notre prestataire CONVIVIO à MALESTROIT et livrés en liaison chaude.

Ils sont préparés par des professionnels issus de la restauration traditionnelle.

L'approvisionnement local est privilégié. Des repas partiellement ou entièrement bio sont proposés avec une politique de sécurité/hygiène alimentaire stricte (Méthode HACCP).

Les préinscriptions, obligatoires pour tous les élèves, devront se faire **avant le 15 août** à l'accueil de la Mairie ou par téléphone au 02.97.45.72.35.

Pour des changements concernant la facturation, pensez à le signaler à la Mairie.

Comme cette année les inscriptions se feront tous les matins à l'école.

Tarif du repas: 3,16€

Le prélèvement automatique :

C'est simple :

Présentez-vous en mairie, accompagné d'un RIB. Vous recevrez les factures comme par le passé, qui vous avertiront de la somme prélevée et de la date du prélèvement.

C'est pratique :

Vous évitez le souci du respect des dates limites de paiement. Vous n'avez plus de chèques, ni d'enveloppe à adresser.

C'est vous qui décidez :

En cas de désaccord, vous pouvez suspendre le prélèvement. Et si vous souhaitez mettre fin au prélèvement, il suffit de nous adresser un courrier.



Accueil des nouveaux nés 2018



Le samedi 9 février, la municipalité a accueilli lors d'une sympathique cérémonie, les 15 nouveaux nés de l'année 2018. Pour symboliser l'enracinement de ces enfants sur la commune, chaque famille présente a reçu un arbuste.

Médiathèque

« Les Ateliers de la Médiathèque »

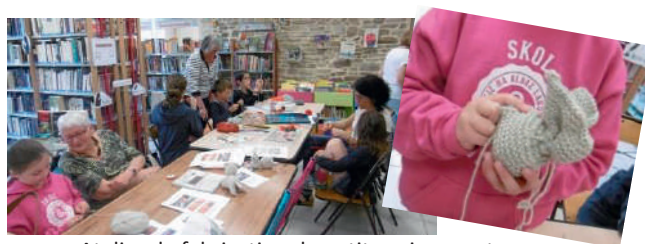
Ils ont lieu le 4^{ème} samedi du mois de 10h à 12h30 (excepté pendant l'été).

Ils remportent toujours un vif succès aussi bien auprès des adultes que des enfants. En effet, rien de tel qu'un atelier créatif pour se retrouver, échanger nos savoir-faire et passer un bon moment. Nous nous efforçons de diversifier les sujets et techniques pour que

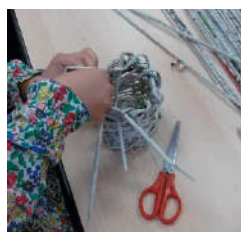
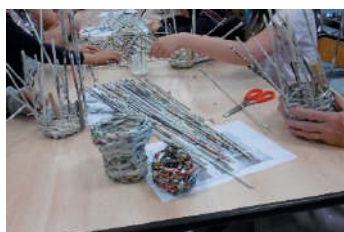
chacun puisse y participer. Nous remercions toutes les personnes qui ont animé bénévolement certains ateliers comme Emmanuel Delatouche pour son bel atelier d'écriture sur la Paix, Christian Berthon pour la calligraphie, Gérard Sié et Jean-Louis Pernet pour l'atelier informatique et nos célèbres « tricoteuses & papoteuses » de la médiathèque pour les ateliers tricot-crochet.



Séance d'écriture sur la Paix. Puis écoute des textes enregistrés pour un moment d'apaisement ...



Atelier de fabrication de petits animaux et végétaux en laine.



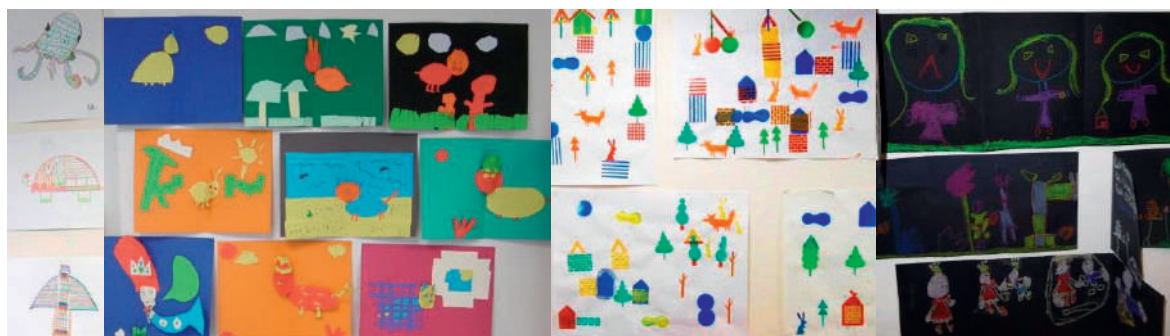
Atelier de vannerie en papier

Le Salon du livre jeunesse à Molac

Cette année, les deux écoles de Molac ont accueilli deux auteurs et illustrateurs invités lors de la Biennale du livre jeunesse de Questembert.

Nous avons eu la chance de rencontrer les illustrateurs Julia Woignier et Julien Billaudeau et l'auteur Henri Meunier. Les enfants ont pu leur poser des questions sur leur métier, puis ils ont été invités à dessiner en adoptant les techniques des illustrateurs.

Les chef-d'œuvres réalisés lors de ces rencontres ont recouvert de couleurs vives les murs de la médiathèque durant le mois de juin.



Et pour la suite ...

La médiathèque se transforme en cinéma pour une journée ...

Le vendredi 11 octobre à 15h et 20h30 sera projeté un film d'Hervé Josso « Aubrac, des lumières et des hommes », un reportage intimiste et savoureux pour nous faire voyager

sur un des hauts plateaux volcaniques du Massif Central. (Inscription conseillée)



Et vous êtes toujours les bienvenus à nos ateliers, trocs aux plantes, aux rondes des histoires pour les tout petits et à l'atelier informatique ... Et n'oubliez pas que la médiathèque s'enrichit régulièrement de nombreux livres, DV, jeux et ... petites graines puisqu'il y a une grainothèque à votre disposition !



Pour tout savoir sur la vie de votre médiathèque, ses livres et animations, connectez-vous au site « d'une médiathèque à l'autre », consultez le panneau lumineux ou venez nous rendre visite ! Et surtout, nous remercions chaleureusement toute l'équipe enthousiaste et dynamique de bénévoles sans laquelle rien ne serait possible !

Rappel des conditions d'emprunt de documents à la médiathèque

Tarifs médiathèque :

Abonnement foyer Questembert Communauté : 12€ (20 € si non résident)

Abonnement gratuit pour : les - de 18 ans, les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH (sur justificatif).

Conditions de prêt : 6 livres, 2 revues, 1 jeu ludothèque et 2 dvd par emprunteur.

Votre inscription vous donne accès au prêt dans les 13 médiathèques du Pays de Questembert.

Avec votre carte personnelle, vous pouvez réserver et emprunter sur l'ensemble du réseau et la navette vous permet de récupérer et retourner les documents dans la médiathèque de votre choix. Pour consulter votre compte, rechercher et réserver des documents, vous pouvez vous connecter au site des médiathèques du pays de Questembert: www.mediathèques.questembert-communaute.fr. Vous y trouverez également toutes les informations pratiques (horaires, coordonnées) de la médiathèque de Molac et des 12 autres médiathèques du réseau.

Horaires d'ouverture :

Mardi : FERME / 16h00 — 18h30

Mercredi : 10h00 — 12h30 / 15h00 — 18h00

Vendredi : FERME / 16h00 — 18h30

Samedi : 10h00 — 12h30

Fermeture d'été du 30 juillet au 19 août



Commémorations

19 Mars 2019 : commémoration de la fin des combats en Algérie, Maroc, Tunisie.

Les français gardent cette date en mémoire car elle a profondément bouleversé notre pays et notre société dont nous sommes aujourd'hui les héritiers. La municipalité remercie les anciens combattants ainsi que toutes les personnes qui s'associent aux commémorations. Tous ensemble, nous

continuons à témoigner et à apporter à nos enfants et aux nouvelles générations, des leçons d'espérance, des appels à la paix et à la tolérance.

Les nouveaux décorés, en présence de Madame Le Maire, sont : Alain Le Cointe, Claude Poulain, Albert Le Chêne.



8 Mai 2019 : Armistice de la seconde guerre mondiale.

Les enfants des écoles ont lu un poème de Gisèle Guillemot.

Résistante sous l'occupation allemande pendant la seconde guerre mondiale, elle devient responsable du front patriotique de la jeunesse. Arrêtée en 1943 par la Gestapo, elle est déportée en Allemagne. Rescapée des camps, elle témoigne et reçoit le prix sociologique et histoire de l'académie française. Elle est décédée en février 2013.

Après le dépôt de gerbe, Madame Le Maire, a donné lecture de la déclaration ministérielle.

Une minute de silence a été observée devant la tombe du soldat inconnu ainsi qu'au monument aux morts du cimetière. Un vin d'honneur a été offert par la municipalité dans la salle de conseil de la mairie.



Collecte de papier

Vous êtes une association et souhaitez organiser une collecte de papiers ?

Nous vous proposons une aide pour organiser cette collecte (mise à disposition et vidage de la benne). Bien entendu, la recette de la vente des

papiers reviendra à votre association !
Contactez-nous !

CONTACT :

02 97 26 10 21 - dechets@qc.bzh

Quels textiles déposer dans les colonnes de tri ?

Tous les vêtements, foulards, bonnets, draps, serviettes, nappes, chaussures. **Sachez-le, même usés, ils peuvent être valorisés !** Sur le territoire, 17 points de collecte sont à votre disposition.

Après la collecte, les textiles sont triés en plusieurs catégories. Une partie, en bon état, est donnée aux plus démunis ou revendue à prix modique. Les articles non réutilisables sont transformés afin d'être valorisés en

nouvelles matières (isolants) ou en énergie. Pour plus d'informations, connectez-vous à **LA FIBRE DU TRI**.

CONTACT :

02 97 26 10 21 - dechets@qc.bzh
<https://www.lafibredutri.fr/>

Asphodèle

Rendez-vous **vendredi 27 septembre à 20h30** pour découvrir ce que vous réserve la nouvelle saison de l'Asphodèle. La soirée s'achèvera par un spectacle d'une durée d'une heure.



[SH] Sherlock Holmes, son dernier coup d'archet - Cie des Ô - Boniment forain et musical

D'après le mythe de Sir Conan Doyle. Dans ce spectacle, Sherlock Holmes n'est plus détective.

Il est bonimenteur. Et il vous invite, sur un coin de tapis, accompagné de Trévor son fidèle musicien, à participer à sa dernière aventure. Pour raconter son ultime exploit, celui qui l'a conduit à un duel à mort contre Moriarty, son ennemi juré, Sherlock Holmes fait confiance à l'intelligence et à l'énergie commune.

[SH] *Sherlock Holmes, son dernier coup d'archet*, est un récit forain musical, noir, vif, intense, drôle, parfois improvisé, avec quelques costumes et... le public.

Public : dès 8 ans Tarif : **entrée libre et gratuite**, dans la limite des places disponibles.

Pas d'ouverture de billetterie ce soir-là.

CONTACT :

02 97 26 29 80 - asphodele@qc.bzh

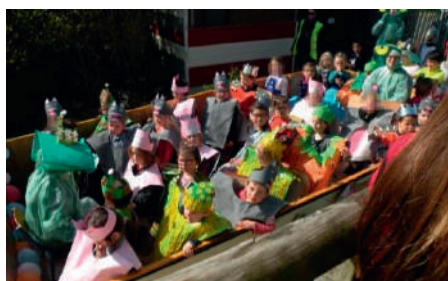
► Trophées de la vie locale

L'école s'est présentée aux trophées de la vie locale, en proposant notre projet de comédie musicale sur les contes détournés. Nous avons gagné le 3^{ème} prix de la caisse locale et remporté 200 euros. Cela a permis de rembourser le trajet en cars entre l'école et l'Asphodèle pour la répétition générale.



► Carnaval

Nous avons défilé sur le thème des contes traditionnels. Pour l'occasion, les petits, rejoints par ceux de l'école publique, ont été transportés dans deux chars. Des parents bénévoles ont confectionné des personnages pour décorer le char. Les enfants de maternelle ont réalisé eux-mêmes leur costume avec l'aide des enseignantes.



► Action caritative

Le vendredi 22 mars, les élèves de l'école ont mangé un bol de riz et une pomme le midi. Le prix du repas (tarif de la cantine) a été reversé à l'association, « Rêves de clown ». Les docteurs clowns aident les enfants hospitalisés en les rassurant, les calinant, en les faisant rire. Nous avons récolté 286 euros.

► Sortie à Brocéliande

Le lundi 20 mai, toute l'école s'est rendue à Paimpont pour sa sortie scolaire annuelle. Au programme : balades contées, atelier poterie et visite de la « porte des secrets ». Une journée riche en découverte !



► Comédie musicale

Le vendredi 14 juin, les élèves ont présenté leur comédie musicale, sur le thème des contes détournés. Un moment apprécié par tous : élèves, parents, enseignants !



► Inscriptions :

La chef d'établissement se tient à la disposition des familles qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée 2019.

CONTACT

☎ : 02/97/45/74/61

@ : eco56.stpi.molac@eco.enseignement-catholique.bzh

Site : ecole-stpierre-molac.eklablog.com

A.P.E.L. Ecole Saint Pierre

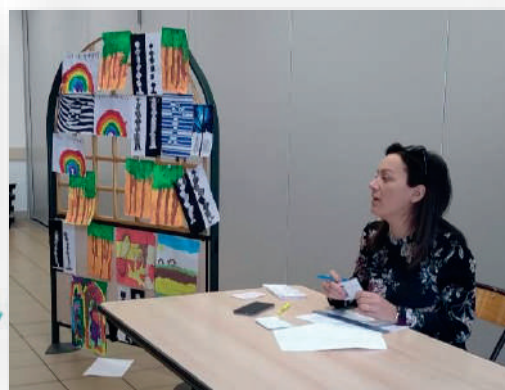
L'APEL est l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre : elle participe au financement des projets pédagogiques de l'école grâce aux différentes manifestations proposées dans l'année.

Les manifestations sont de l'année 2019 sont:

- La comédie musicale du 14 juin à la salle de l'Asphodèle à Questembert,
- La boum d'halloween le 13 octobre,
- Le repas à emporter le 9 novembre,
- La vente de gâteaux-maison, à chaque départ de vacances tout au long de l'année.

Les membres de l'APEL remercient l'équipe pédagogique qui accompagne nos enfants dans le respect, la joie, la confiance et la tolérance.

L'APEL remercie aussi la mairie pour ses subventions.



apel



CONTACT

Présidente : RIO Delphine
02 97 45 77 89 / 06 61 80 86 05
rio.sylvain@neuf.fr

Les maternelles :

Les élèves de maternelle ont fait plusieurs sorties scolaires :

- le cinéma voir « Rita et crocodile » et « Des trésors plein ma poche ».
 - la médiathèque
 - une rencontre avec une conteuse dans la salle de spectacle de l'Asphodèle
 - une sortie à la ferme pédagogique de Nivillac.
 - une visite de la caserne des pompiers de Molac.
- Merci aux sapeurs-pompiers de nous accueillir.



Les CP – CE1/CE2 :

Les élèves du CP au CE2 ont participé à une sortie scolaire à la ferme pédagogique de Nivillac.

Ils sont également allés :

- au cinéma voir « Wallace et Gromit : cœurs à modeler » et « Un conte peut en cacher un autre ».
- à la médiathèque.



Les CM1/CM2

- Les élèves du CM1/CM2 ont profité de notre projet vélo pour se rendre au collège Jean-Loup Chrétien pour l'immersion en 6ème mais également à Rochefort-en-Terre pour deux sorties kayak. Cette circulation douce leur a permis de s'appropriier leur territoire notamment en utilisant la voie verte.

Ils sont également allés :

- au cinéma voir « Iqbal l'enfant qui n'avait pas peur » et « Les oiseaux de passage ».
- à la médiathèque.



Le spectacle chorale / théâtre

Les élèves de la Grande Section au CM2 ont participé à un spectacle de chorale et de théâtre le 10 mai à la salle de l'Asphodèle. Ils ont pu pour la première fois s'essayer au chant dans une grande salle de spectacle. Puis chaque classe a présenté sa pièce de théâtre. Les CP/CE1 ont joué « les jeux du grenier ». Les CE1/CE2 ont présenté une pièce sur le thème de Paris entre chants et calembours et les CM1/CM2 ont joué « Attention béton ».

Le voyage à Paris :

Les élèves du CE2 au CM2 ont participé à un voyage scolaire à Paris du lundi 24 juin au vendredi 28 juin. Après un trajet en train de Questembert à Paris, ils ont découvert la vie parisienne en logeant au cœur de Paris dans le 4ème arrondissement. Au programme : Le Louvre / le Batobus / la Tour Eiffel / La Sainte Chapelle / Versailles château et jardins / Le musée d'histoires naturelles (paléontologie) / le jardin des plantes / l'exposition Toutankhamon. Ce fut un voyage riche en découvertes culturelles.



Inscriptions :

Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 sont ouvertes.

Vous pouvez nous contacter pour prendre rendez-vous pour visiter l'école et faire l'inscription administrative.

*Les élèves et l'équipe enseignante
de l'école « Arc-en-Ciel »
vous souhaitent un bel été 2019*

CONTACT

02 97 45 75 00

Amicale Laïque Arc-en-Ciel

L'année scolaire 2018-2019 se termine. Les manifestations de notre association ont été nombreuses. L'amicale laïque a su s'organiser au mieux pour maintenir ses projets, grâce à la participation de tous. Nous remercions les bénévoles, les parents, les enfants et le corps enseignant pour tous ces moments de partage.

En janvier, l'amicale a invité les familles autour d'une galette des rois. Un repas de la Saint-Patrick a eu lieu en mars, il venait remplacer notre repas d'automne habituel. L'an prochain, nous récupérerons notre calendrier des manifestations classiques. En mai, nous avons aidé les enseignants à la mise en place d'une représentation à l'Asphodèle.



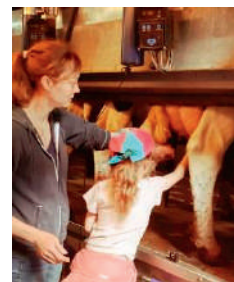
Les enfants nous ont présentés leur chorale et leur pièce de théâtre. C'était un spectacle d'une grande qualité, merci à nos chanteurs et acteurs!

L'année scolaire s'est achevée sur notre traditionnelle fête de l'école au stade de football, avec cette année le retour de notre cochon grillé, pour le plaisir des papilles...



Depuis l'an dernier, nos manifestations sont quelque peu perturbées par des changements de lieux et de dates. Ceux-ci sont liés aux

travaux de la salle polyvalente et au déménagement de l'école. Ces changements ont entraîné quelques pertes financières, malgré tous les efforts déployés. Néanmoins, l'amicale a donné une enveloppe de 20 euros par élève (sorties scolaires des maternelles, CP, CE) en plus de la subvention de la mairie. Ces enfants ont eu la chance de participer à des sorties à la ferme. Les plus grands sont allés à vélo à Pluherlin pour s'initier au kayak.



Ils sont partis en voyage à Paris pour découvrir les richesses de notre capitale. Le coût de ce voyage est d'environ 15000€. Chaque famille a participé à hauteur de 100€ environ.



Nous remercions Jean-Michel, maître des CM qui quitte l'école pour un nouveau poste.

Bonne continuation !

Merci à vous tous, sans votre présence l'association ne pourrait exister. Bonnes vacances aux petits écoliers, à l'année prochaine !

Forum des associations

Samedi 07 septembre 2019
9h00-13h00
Place de l'Église

Inscription et renseignements en mairie :
02 97 45 72 35 / accueil.molac@orange.fr



Kan An Douar

KAN AN DOUAR est une association qui propose des cours de danses bretonnes et de musique (piano et guitare).

La saison s'est terminée le vendredi 28 juin par la présentation des différentes interprétations des élèves musiciens, suivi du traditionnel repas partagé par tous, adhérents et familles. La soirée s'est terminée par des danses bretonnes, dans une chaleureuse ambiance.



La reprise des cours de musique (pour adulte et enfant à partir de 6 ans) débute:

Le lundi 9 septembre pour la guitare ou le piano, suivi du jeudi 12 septembre, ou vendredi 13 septembre selon l'inscription des élèves. Les cours sont toujours assurés par

Sami KASSAB de BERRIC. Ils ont lieu de septembre à fin juin, sauf pendant les vacances scolaires.

Durée: 30mn, tarif: 14 euros le cours.

La danse bretonne démarre :

Le mercredi 11 septembre de 20h30 à 22h30 pour tous, débutants et confirmés. Les cours sont toujours animés par Yves LE BERRE de SULNIAC. Ils ont lieu de septembre à début juin.

Tarif: 25 euros le trimestre.

Tous les cours ont lieux à la salle polyvalente de MOLAC. Les inscriptions se font en septembre à la reprise des cours, ou lors du forum. KAN AN DOUAR sera présent au forum des associations le samedi 7 septembre, pour présenter ses activités.

Bon été et bonnes vacances à tous.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
02 97 45 71 21 ou 06 82 65 53 75

Société de Chasse (A.C.C.A. de MOLAC)

Le paiement des terres aura lieu le Samedi 7 Septembre de 9h30 à 12h et de 15h à 18h à la salle Polyvalente.

La vente des cartes pour la saison 2019 - 2020 aura lieu le Dimanche 8 Septembre de 9h30 à 12h à la salle Polyvalente.



Molacfestiv' : Fête de la musique

Samedi 15 juin a eu lieu la Fête de la Musique : Jusqu'au vendredi soir, nous espérons une météo plus clémente mais le samedi matin il a fallu se rendre à l'évidence et se réfugier dans la salle polyvalente. Seule la première prestation du bagad de Ploërmel a pu se dérouler en plein air.

Le public a néanmoins répondu présent à la belle programmation de cette dixième édition.



Le duo « Les Oust Sider » avec Maxime à la guitare et Jacques au violon a succédé aux sons des cornemuses et bombardes. De belles interprétations de chansons françaises, de textes de composition ou des reprises sur un rythme swing à souhait.



Point besoin d'amplification lors du passage en salle du Bagad où on a pu constater la puissance des instruments à vent. Des plus jeunes aux plus anciens, le souffle était bien là pour de belles harmonies traditionnelles.

La prestation du groupe fort sympathique « Achalonne » a enchanté le public avec ses superbes reprises de standards aussi bien français qu'internationaux. On en redemande.



C'est vers minuit que le groupe Vannetais « Heatseeker » investit la scène pour interpréter avec brio des reprises du groupe mythique « AC/DC ». L'incroyable voix de Gary, les riffs des guitares, du lourd et fort pour le plus grand bonheur des fans.



Molacfestiv' remercie sincèrement les bénévoles, les artistes, le public ainsi que les partenaires et la municipalité sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.

L'assemblée générale de l'association aura lieu en septembre prochain.

D'ici là, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Le bureau de Molacfestiv'.

Les Amis du L'Hermain

L'Assemblée Générale du 18 mai 2019 a été l'occasion de faire le point sur l'année 2018 :

- Le Pardon du 5 août,
- La journée du patrimoine du 20 septembre,
- Les travaux réalisés ou en cours.

De nouveaux bénévoles sont arrivés dans l'association. Quelques changements ont eu lieu dans le bureau afin de permettre à certain de souffler un peu. Un grand merci pour tout le travail effectué durant ces longues années.

En ce début d'année, les nouveaux vitraux ont été installés et font l'admiration de tous. Vous pourrez les découvrir lors de notre fête annuelle qui, cette année se déroulera le **samedi 20 juillet 2019**.

Au programme :

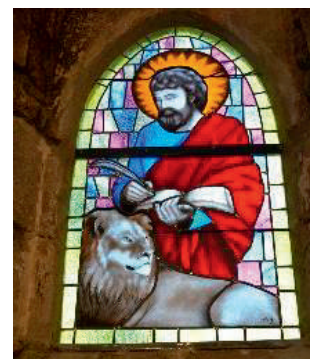
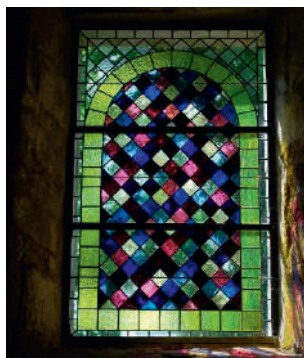
- **Messe à 18h30** avec inauguration et bénédiction des vitraux,
- **Repas : fricassée ou grillades,**
- **Soirée festive animée par FIFI** de l'émission « l'amour est dans le pré ».



AVANT



APRÈS



Toutes ces améliorations ont été réalisées grâce à l'investissement des bénévoles depuis de nombreuses années et nous souhaitons que cela perdure.

Les amis du L'Hermain

Graines et merveilles : renaissance printanière...

L'événement phare de ce printemps a été la porte ouverte du nouveau lieu reconstruit après l'incendie : inauguration retardée mais au combien honorée lors de ce 1^{er} mai 2019, pour les 10ans sur Molac... Nous ne pouvons que remercier toutes les énergies présentes et soutenantes depuis toutes ces années. Ateliers Montessori, cirque, visite, soin, bal des marmots de l'association Philomèle, « chants du monde » du Centre Social d'Elven, au jardin avec le mouvement des coquelicots, une initiation à la permaculture avec Liorz'hou et échanges autour de la phytoépuration (Aquatiris), le pôle associatif avec Nature et Progrès et Triptolème, étaient au programme, sans oublier la flûte enchantée d'Artémusie, qui accompagnait le mouvement des quelques 600 personnes à passer sur l'après-midi.



Les ateliers à la ferme ont tranquillement recommencé...

La Ronde des saisons : cycle d'atelier nature pour les enfants pour fêter chaque saison, un nouveau cycle reprend à l'automne.

Retenez le dernier weekend de février qui a de nouveau cette année connu un franc succès pour apprendre à greffer en s'initiant dans les haies, sur merisiers, prunus, épine, de bords de chemin pour l'abondance fruitière de demain...

L'accueil des collèves dans le cadre du programme EDD (Education au Développement Durable) a pu reprendre permettant à 13 classes de venir découvrir la globalité du métier de paysan, meunier, boulanger s'initiant aux gestes et savoir-faire du grain jusqu'au pain. Une classe a même semé un jardin-conservatoire de semence à l'automne au sein de leur établissement.



Pour cet été, sur juillet, journée de transmission autour du pain, mardi de pays, les « Vertdredis » ateliers nature enfants, stage « petite écologie de la relation », stage Montessori « naissance de la vie et de la terre », soirée théâtre et concert.

Au plaisir de partager des moments nature...

Julie, pour Graines et Merveilles

CONTACT :

Ferme de Carafray, 1 Kerbricon, 56230 MOLAC

06.60.80.02.37

grainesetmerveilles@gmail.com

<https://www.facebook.com/grainesetmerveilles/>
grainesetmerveilles@gmail.com

Entente Sportive Larré Molac : ESLM

Fin de saison sportive pour l'ESLM : place à la trêve estivale.

Cette saison footballistique, l'équipe première termine à la 6ème place de championnat en D2 et la B réussit à se maintenir en D3 pour la saison prochaine in extremis. Le début de saison a été compliqué par les nombreux joueurs blessés mais les seniors s'en sortent plutôt bien au cours de la saison.

Les vétérans (cette catégorie joue sans classement, à partir de 35 ans) ont connu l'effet inverse: du monde au départ et quelques désistements sur la fin de saison. Ils jouent le dimanche matin dans un esprit de convivialité plus que de compétitivité.

Côté jeunes, nous avons des U6, U9 et U11. Par manque d'effectifs, nous n'avons pas pu avoir des U13 la saison passée et nous espérons bien pouvoir relancer toutes les catégories à la rentrée de septembre.

Les basketteuses seniors ont connu quelques déboires cette saison. Après une montée par surprise la saison dernière, l'équipe fanion a eu beau faire des matches à scores serrés et quelques victoires, cela n'a pas suffi pour se maintenir à ce niveau. On y croit pour plus tard.

Chez les plus jeunes, Benjamins et minimes ont évolué en catégories mixtes avec une belle progression cette saison. Pour la saison prochaine, nombreuses minimes vont monter en cadettes, si des demoiselles de 16 ans veulent venir compléter l'équipe, elles seront les bienvenues.



La catégorie baby basket a été lancée pour la première fois cette année. C'est chouette de voir les enfants de 3 à 7 ans progresser avec le ballon. La reprise en septembre n'est pas encore définie, elle sera communiquée dans un prochain flash info.



Chaque année nous terminons la saison sportive par le traditionnel tournoi des jeunes U9-U11-U13.

La finale U11 a été remportée par Pleucadeuc face à Larré Molac.

La finale U13 a été remportée par la BO.

Pour les U9, il n'y a pas de classement, chaque enfant a été récompensé. Nous remercions tous nos partenaires pour le bon déroulement de ce tournoi et l'aide qu'ils nous apportent



<https://eslm.footeo.com/>



Entente Sportive Larré Molac (groupe)

Abandon de déchets

Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ?

Oui, jeter ou abandonner vos déchets dans la rue fait l'objet d'une amende pénale.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende forfaitaire de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction)
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge du tribunal de police qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

ATTENTION !

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule



Interdiction de brûler

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (végétaux) est interdit.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est interdit de les brûler dans son jardin :

- herbe issue de la tonte de pelouse,
- feuilles mortes,
- résidus d'élagage,
- résidus de taille de haies et arbustes,
- résidus de débroussaillage,
- épluchures.

Cette règle issue du Règlement Sanitaire Départemental, n'est pas propre au département du Morbihan. Elle s'applique sur l'ensemble du territoire National. La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 la rappelle.

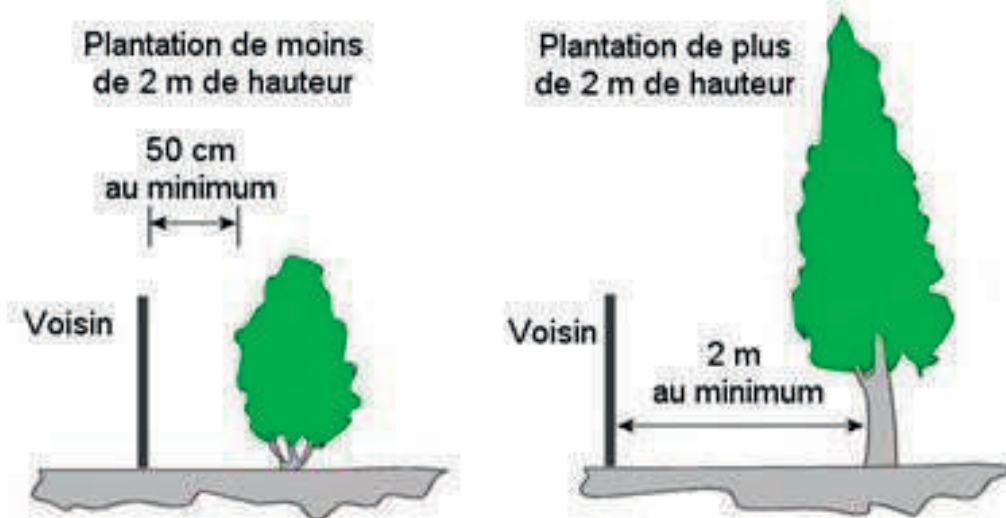
Outre le **risque d'incendie**, cette pratique est à l'origine de **troubles de voisinage** (odeurs, fumées) et nuit à l'environnement (émission de substances polluantes).

Vous devez soit valoriser vos déchets verts sur place (compostage, paillage), soit les déposer à la déchetterie.



Règles de plantations (haies, arbres, arbustes...)

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin.



Espace Autonomie Est Morbihan

Depuis le 1er janvier 2019 l'Espace Autonomie Séniors est devenu Espace Autonomie.

Ses missions portent sur :

- **Informier et conseiller** les seniors de plus de 60 ans et leurs proches
- **Évaluer les des besoins et accompagner** la mise en œuvre de réponses adaptées.
- **Organiser un suivi soutenu** pour les personnes confrontées à une situation complexe en termes de santé, d'autonomie, de situation sociale...
- **Mettre en place des actions d'information et de prévention** à destination des seniors, des personnes en situation de handicap, et leurs proches : santé, lutte contre l'isolement...



CONTACT :

02 30 06 05 60

contact@eaem.bzh

lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h
Fermé le mardi matin.



Etang communal de Lanvaux

La chenille processionnaire du pin

La chenille processionnaire du pin est un insecte de l'ordre des lépidoptères connu pour son mode de déplacement en file indienne. Elle est présente dans le Morbihan depuis de nombreuses années, avec un effectif de population beaucoup plus important au sud.



Les conséquences de leur présence sont de deux ordres :

- **défoliation des arbres** entraînant un affaiblissement des sujets fortement touchés (perte de croissance et vulnérabilité plus grande aux maladies)
- **risques de réactions allergiques**, parfois grave, chez l'homme et les animaux domestiques. La période à risque s'étale de janvier à mai

Chaque année, la FDGDON 56 propose une lutte collective contre ces chenilles, par pulvérisation à partir du sol (micro-tracteur et canon nébulisateur).

Il s'agit d'un traitement biologique utilisant une solution de Bacille de Thuringe, **sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.**

Les Mairies enregistrent les demandes et les transmettent à la FDGDON 56 qui organise par la suite les interventions sur le terrain avec un prestataire (tarifs disponibles en mairie). Les inscriptions sont à faire en **Juillet-Août** pour un traitement réalisé entre fin septembre et début décembre.

SOURCE FDGDON

Le cinéma IRIS

L'Iris cinéma propose la séance à la carte :
Nous programmons le film que vous souhaitez voir, vous vous engagez à réunir au minimum 20 spectateurs pour cette séance.
Tarifs unique de 5 € la place / en deçà de 20 spectateurs, forfait de 100 € pour la séance

Conditions :

- Le film doit disposer d'un Visa CNC et être disponible aux conditions habituelles de location pour le cinéma (par exemple, pas de minimum garanti)
- Le film doit être en adéquation avec le règlement intérieur et le projet culturel du cinéma
- Sauf exception, séance en dehors des créneaux horaires habituels
- Offre réservée aux spectateurs individuels majeurs

CONTACT :

Stéphanie Jourde

infos@iris-cinema-questembert.com

02 97 26 60 90

Retransmission d'opéras et ballets

En partenariat avec Trafalgar releasing, l'Iris proposera de novembre 2019 à juillet 2020, quatre opéras et trois ballets du Royal Opera House de Londres captés au mythique théâtre de Covent garden :

- *Don Giovanni* de Mozart (Mise en scène : Kasper Holten) : **Vendredi 8 novembre à 14h30 et 20h**
- *Casse-Noisette* de Tchaikovsky (Mise en scène : Peter Wright) : **Vendredi 13 décembre à 20h et Samedi 14 décembre à 14h30**

Opéras sous-titrés en français

Plein tarif = 14 €

Tarif réduit (-18 ans, étudiants et chômeurs) = 8 €

Nouveau : A partir du 14 juillet et durant tout l'été, l'Iris cinéma proposera des séances les mardis et dimanches matins à 10h45 / 11h



LE PRINCIPE

1 Pour bénéficier de cette visite, prenez contact avec l'Adil** pour nous expliquer votre situation.

2 Le chargé de visite de votre secteur prendra rendez-vous avec vous à votre domicile.

3 Il regardera avec vous l'état de confort de votre logement (isolation, fenêtre, ventilation...), le fonctionnement des équipements (chauffage, frigo, machine à laver...), et vos factures d'énergie (électricité, gaz, eau, fuel).

Des conseils personnalisés vous seront donnés et des petits équipements pourront être installés gratuitement si nécessaire.

4 Un rapport de visite vous sera remis.

Il reprendra les solutions évoquées pour améliorer durablement votre situation (aide aux changements des appareils de froid, remplacement de la gazinière, pose de volets, installation d'une ventilation, travaux d'isolation, changement du poêle...).



TÉMOIGNAGE

Jeanine B. LOCHMINÉ

«Je rénove moi-même ma maison petit à petit parce que j'ai de faibles revenus. J'avais une consommation de fuel très élevée. Cette visite a permis la mise en place d'un plan de financement pour un chauffage au bois. Financièrement, cela m'a beaucoup aidée. Seule, je n'aurais jamais pu envisager ce projet.»

CONTACT

Bénédictine GARÇON

Chargée de mission Précarité Énergétique

14 rue Elia Maillart

56000 VANNES

Tel. 02 97 47 94 40

bgarcon.adil56@gmail.com



Création-impression : Core et département du Morbihan.
Papier PEFC fabriqué à partir de pâtes provenant de brêts gérées de façon durable 2017.

* Sous condition de ressources
** Adil : Agence départementale pour l'information sur le logement

SLIMME
Un premier pas vers la précarité énergétique

MORBIHAN SOLIDARITÉ ÉNERGIE



Le Département vous propose un accompagnement **gratuit** et **personnalisé** pour améliorer le confort de votre logement.



Vous êtes propriétaire occupant ou locataire* ;



Vous avez des difficultés à vous chauffer l'hiver ;



Vous avez des impayés de facture à répétition (eau, gaz, électricité) ;



Vous ressentez de l'inconfort dans votre logement (froid, humidité, courant d'air...);



Vous coupez le chauffage de temps en temps, ou dans certaines pièces, vos factures sont trop élevées.

Ce dispositif peut vous aider !

HUMIDITÉ
CHAUFFAGE

INCONFORT
FROID

IMPAYÉS



Table des matières

Edito.....	1	Ecole Saint-Pierre.....	16
Au fil du conseil.....	2	A.P.E.L. Ecole Saint Pierre.....	17
Etat-Civil : premier semestre 2019.....	3	Ecole Arc en Ciel.....	18
Urbanisme : premier semestre 2019.....	3	Amicale Laïque Arc-en-Ciel.....	19
Budget Principal.....	3	Forum des associations.....	20
Molac : zéro phyto.....	6	Kan An Douar.....	20
Départ en retraite d'André PIQUET.....	8	Société de chasse (A.C.C.A de MOLAC).....	20
Réseau mobile : pylône multi-opérateurs.....	8	Molacfestiv' : Fête de la musique.....	21
L'entretien et la conservation de l'église.....	9	Les Amis du l'Hermain.....	22
Les Mardis de Pays.....	10	Graines et Merveilles.....	23
Garderie.....	11	Entente Sportive Larré Molac : ESLM.....	24
Restauration scolaire.....	11	Abandon de déchets.....	25
Accueil des nouveaux nés 2018.....	11	Interdiction de brûler.....	25
Médiathèque.....	12	Règles de plantations.....	26
Commémorations.....	14	Espace Autonomie Est Morbihan.....	26
Collecte de papier.....	15	La chenille processionnaire du pin.....	27
Quels textiles déposer dans les colonnes de tri	15	Le cinéma IRIS.....	27
Asphodèle.....	15	Morbihan Solidarité Energie.....	28

Calendrier

Juillet

- Dim 14 : Concours de boules à Larré – ESLM
Mar 16 : Mardi de Pays – Ferme de Carafay-Kerbricon
Sam 20 : Kermesse du l'Hermain – LES AMIS DU L'HERMAIN
Mar 23 : Mardi de Pays – Jonglage avec Dorn ha dorn

Août

- Sam 31 : Repas - ESLM

Septembre

- Sam 7 : Forum des associations & artisanat
Sam 14 : Repas – KOF MELEN

Octobre

- Sam 12 : Repas – AMICALE LAIQUE Ecole Arc en Ciel
Dim 13 : Boum d'Halloween – Ecole Saint Pierre
Dim 20 ou 27 : Steak/Frites - ESLM

Octobre

- Sam 26 : Matinée citoyenne
Sam 26 : Repas - PAROISSE
Sam 26 : Fête des enfants nature – L'ECOL'EAU GRAINES

Novembre

- Dim 03 : Repas et Fest-Diez –ANDON
Sam 09 : Repas – Ecole Saint Pierre
Lu 11 : Repas des aînés – CCAS
Sam 23 : Repas – ESLM
Dim 24 : Randonnée –TELLE EST TON IDEE

Décembre

- Sam 07 : Téléthou – TELLE EST TON IDEE
Sam 14 : Sainte-Barbe – Amicale des pompiers
Ven 20 : Chants de Noël des enfants – Ecole Saint Pierre
Ven 20 : Pot de Noël – Amicale Laïque

Les travaux



Fête de l'école Arc-en-Ciel